



Charly DAUDET est né à Oran en 1926 ; il s'engage très tôt en faveur de l'Algérie Française passant de Volonté Algérienne en 1955, puis au FNF et au FAF et enfin à l'OAS.

Arrêté le 10 Septembre 1961 à Constantine, il a été trouvé mort dans sa cellule trois jours après. Ses assassins, le commissaire A. **Michaud** et le contractuel **Manfredi** ont tenté de maquiller leur crime en suicide en pendant le cadavre de notre cher Charly. La mise en bière a été ordonnée de toute urgence, mais une contre autopsie a révélé : Un état physique à la dernière extrémité (notre ami est resté trois jours sans aucune nourriture, avec pour seule boisson de l'eau salée). Des marques d'électrodes apparaissent sur plusieurs parties du corps. La nuque porte la trace d'un coup très violent. **A. Michaud** et **Manfredi** ont obtenu leur mutation immédiate, signant ainsi leur forfait. Suivant la version de ces deux horribles kagé-bistes, Charly Daudet s'est suicidé en se pendant au moyen d'une serviette éponge à l'espagnolette d'une fenêtre. Daudet mesurait 1,75m et ça n'est guère facile de se pendre à une poignée de fenêtre située à 1,10m du sol ! il faut avoir une singulière envie d'en finir avec la vie ! un médecin, le Dr

CHICHER refusa le permis d'inhumation. Un témoin, membre du service de secours appelé pour réanimer la victime entendit l'un des deux tortionnaires demander à son acolyte : « Qu'as-tu fait ? ». « Il ne voulait pas parler, j'ai mis le courant fort ». Et le jeune martyr a pu signer, une demi-heure avant sa mort, cet acte de barbarie digne des méthodes communistes ou gaullistes, par ces quelques mots : « Je n'ai pas parlé. Il faut continuer la lutte jusqu'au bout ». Et avant de quitter Oran, il avait dit à sa mère le 22 avril 1961 : « tu seras fière de moi, Maman ! ».

« Les faits se sont produits à Constantine. J'ai participé avec Charly (qui venait d'Oran) à quelques opérations sur la ville et à la campagne. Il a été arrêté seul ; lors des tortures qu'il a subies il a donné l'adresse du studio situé rue Rohault de Fleury qui était notre dépôt d'armes et d'explosifs et où je dormais avec mon épouse. La nuit de son arrestation (ne la sachant pas), à 3 heures du matin, une équipe de la DST a fracturé la porte et m'a arrêté. Mais, au préalable, tout avait été prévu avec Charly... tout le « matériel était soigneusement rangé dans les différents placards et rien n'était apparent, le tout était camouflé par le linge de Charly. A mon interrogatoire, j'ai déclaré : « buvant un verre dans un bar de la ville je m'entretenais avec un serveur sur l'opportunité de trouver un studio (pour loger mon épouse qui venait de Batna) lorsqu'un client entendant ma conversation m'a proposé de me sous-louer son studio, à la seule condition que je n'utilise pas ses placards où étaient rangés quelques effets personnels. Travaillant dans le pétrole, il me dit que ça lui faisait plaisir de rendre service à un Para et que d'ici 48 heures il concrétiserait par écrit cette sous-location ; il me donna la clef le soir de notre rencontre en me disant qu'il coucherait dans sa famille durant les deux jours qu'il resterait à Constantine avant de rejoindre son chantier au Sahara. Cette version avait été mise au point avec Charly en cas de perquisition ou d'arrestation. 3 jours après je fus

relaxé : je suppose que mes déclarations avaient été corroborées par celles de Charly. La police me faisant remarquer que je l'avais échappé belle car j'étais tombé sur un truand extrêmement dangereux qui selon elle, devait avoir probablement l'intention de me demander de lui rendre des « services » plus tard., je regagnai la CAR 103 où j'étais en transit après la dissolution de mon régiment (18^{ème} RCP). Quelques jours après j'ai appris par l'Adjudant-Chef **SURRACCI**, qui faisait partie de notre équipe, que Charly, après avoir été contraint de boire abondamment de l'eau salée, avait été lâchement assassiné et pendu dans sa cellule. J'atteste sur l'honneur que Charly est mort en héros et que, malgré les tortures qu'il a subies, il n'a donné aucun renseignement, ni sur le réseau, ni sur les opérations effectuées.



Gloire à Charly Daudet.

Maurice JUIF